



Municipalité de Grand-Métis

Aux contribuables de la susdite municipalité

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a, à sa séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2015, adopté le règlement « 2015-0188 intitulé «Budget 2016 et Programme Triennal des dépenses en immobilisation».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

**DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 18 décembre 2015**

  
Chantal Tremblay,  
Directrice générale secrétaire-trésorière

## **CERTIFICATION DE PUBLICATION**

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 10h00 heure et 12h00 heure le 18<sup>ème</sup> jour de décembre 2015.

**EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 18<sup>ème</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015**

  
Directrice générale secrétaire trésorière